



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2026-78

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 17 juin 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :

Titulaires :

M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, Franck SUPERBI (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Danielle CARLIER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Bruno DEMORY donne procuration à M. Michel BUREAU
M. Guillaïn de France donne procuration à M. Christian DEBLOIS
M. Julien LEQUIEN donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Dominique PANIZ donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO
M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Jean-Jacques LECAT
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (8)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

DEL2026-78 – Désignation des représentants au sein du Comité Syndical Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)

Rapporteur : Franck SUPERBI

Par délibération du 08 juillet 2021, le Conseil Communautaire a donné son accord pour l'adhésion au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO).

La CCLO est représentée à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Comité Syndical du SMTCO.

A la suite des élections municipales du 15 mars dernier et à l'installation des nouveaux conseillers communautaires en date du 02 avril 2026, il est par conséquent proposé de désigner les nouveaux représentants de la CCLO à ce Comité syndical.

Il est rappelé que, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder à bulletin secret aux nominations et représentations dans les organismes extérieurs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu la délibération 2021-119 du 08 juillet 2021, approuvant l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise au SMTCO,

Vu les statuts du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27/08/2021 portant derniers statuts modifiés de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ; Conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL2026-22 portant installation du Conseil Communautaire suite au renouvellement des conseils municipaux,

Considérant qu'a posteriori du renouvellement de l'assemblée délibérante, il est opportun que le Conseil Communautaire désigne en son sein ses délégués pour siéger au Comité Syndical du SMTCO,

Le Président propose de retenir la composition suivante :

Titulaire	Suppléant
M. Franck SUPERBI	Mme Florence DEMOUY

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Désigné** en qualité de représentants pour siéger au sein du Comité Syndical du SMTCO :

Titulaire	Suppléant
M. Franck SUPERBI	Mme Florence DEMOUY

- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillaïn de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (38)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	17 juin 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

